

## Bachelier : assistant social

|                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS                             |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be       |
| <b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE        |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be |
| <b>HELHa Campus Montignies (HD)</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE   |
| Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be |
| <b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE              |
| Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be                        |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 08 Recherche sociale                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | SOAS1B08AS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 1B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 5 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Volume horaire  | 57 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Campus Mons</u><br/> <b>Nathalie COURTOIS</b> (nathalie.courtois@helha.be)<br/>           Damien DE BOUVER (damien.de.bouver@helha.be)<br/> <u>HELHa Campus Montignies</u><br/> <b>Bruno HAUTENNE</b> (bruno.hautenne@helha.be)<br/>           José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be)<br/> <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u><br/> <b>Bruno HAUTENNE</b> (bruno.hautenne@helha.be)<br/> <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u><br/> <b>Marie SCHOTS</b> (marie.schots@helha.be)<br/>           David LALOY (david.laloy@helha.be)<br/>           Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be)<br/>           Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be)<br/>           Lucie DEWEER (lucie.deweer@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 50                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à introduire au questionnement scientifique et à permettre l'acquisition d'outils en vue d'analyser des situations sociales dans leur complexité.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
  - 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
  - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
  - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
  - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
  - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

### Acquis d'apprentissage visés

- I. Collecter, organiser et présenter des sources documentaires autour d'un sujet précis
- II. Décrire, analyser et interpréter des données quantitatives et qualitatives
- III. Exploiter les informations qui en découlent pour analyser les phénomènes sociaux

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

|             |                                         |            |
|-------------|-----------------------------------------|------------|
| SOAS1B08ASA | Statistique                             | 33 h / 3 C |
| SOAS1B08ASB | Introduction à la démarche de recherche | 24 h / 2 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|             |                                         |    |
|-------------|-----------------------------------------|----|
| SOAS1B08ASA | Statistique                             | 30 |
| SOAS1B08ASB | Introduction à la démarche de recherche | 20 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 5/60 du Bloc 1.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent :

Statistique 60% Introduction à la démarche de recherche 40%

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas d'échec à 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs –, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

### Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

**Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,**

**ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20,**

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)

- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

### En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,  
pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Montignies (HD)** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Statistique                                                |                                                                                                |                 |             |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 18HD_SOAS1B08ASA                                                                               | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 1B                                                                                             | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 3 C                                                                                            | Volume horaire  | 33 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Bruno HAUTENNE</b> ( <a href="mailto:bruno.hautenne@helha.be">bruno.hautenne@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                                | 30              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                                | Français        |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

Dans le cadre de sa profession, l'assistant social est amené à rédiger des rapports d'activités pour l'autorité mandante et/ou subsidiaire.

Des chiffres et des statistiques complètent bien souvent ces rapports.

Il est donc primordial que l'assistant social puisse faire « parler » ces données chiffrées, à savoir les présenter, les analyser, les interpréter et les commenter.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- classer des données statistiques, que celles-ci concernent une population ou un échantillon ;
- analyser des données organisées et traitées avec les outils de la statistique descriptive.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Introduction

LES DISTRIBUTIONS A UNE VARIABLE

Proportions et rapports

Présentation d'une distribution quantitative

LES MESURES DE TENDANCE CENTRALE

La médiane

Le mode

La moyenne arithmétique et la moyenne pondérée

LES MESURES DE DISPERSION

Quartiles

La variance et l'écart-type

Une mesure de la dispersion relative autour de la médiane: le coefficient interquartile

Les mesures de la dispersion relative autour de la moyenne arithmétique

Le coefficient de variation

#### Démarches d'apprentissage

Cours magistral entrecoupé d'exercices réalisés individuellement ou en sous-groupes et analyse de documents (tableaux, graphiques, ...).

#### Dispositifs d'aide à la réussite

### **Ouvrages de référence**

ALBARELLO Luc, BOURGEOIS Etienne, GUYOT Jean-Luc, Statistique descriptive, Bruxelles, De Boeck, 2010 (2ème édition), 174 p.

### **Supports**

Notes de cours  
Sites internet  
Syllabus.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit portant sur des exercices d'application de méthodes de calcul.

### **Pondérations**

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Montignies (HD)** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : [social.montignies@helha.be](mailto:social.montignies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Introduction à la démarche de recherche                    |                                                                                         |                 |             |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 18HD_SOAS1B08ASB                                                                        | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 1B                                                                                      | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 2 C                                                                                     | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Bruno HAUTENNE ( <a href="mailto:bruno.hautenne@helha.be">bruno.hautenne@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                         | 20              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                         | Français        |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

Le cours d'Introduction à la recherche constitue un socle fondamental dans la formation des futurs assistants sociaux. En effet, il les sensibilise et les initie progressivement à mener de façon méthodique et rigoureuse un travail de recherche en sciences humaines. Cet apport méthodologique leur sera notamment utile dans l'élaboration de leur futur travail de fin d'études. La méthodologie vue dans le cadre du cours est transposable pour l'élaboration de travaux à réaliser dans le cadre d'autres cours. C'est en ce sens qu'il peut être qualifié de cours transversal.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Être en mesure d'identifier les 7 étapes de la démarche de recherche de Quivy – Van Campenhoudt (selon la perspective de Gaston Bachelard)
- Être en mesure de décrire et de critiquer un préjugé
- Être en mesure de décrire et d'analyser des éléments d'une question de départ, de l'exploration, de la problématique et du modèle d'analyse
- Relier les notions d'hypothèse, de concept et d'indicateur
- Relier la théorie vue au cours à des situations professionnelles de travail

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

1re partie : LES TROIS ETAPES DE LA DEMARCHE SCIENTIFIQUE

Acte 1 : La rupture

Etape 1 La question de départ

Etape 2 L'exploration : les lectures et les entretiens

Etape 3 La problématique

Acte 2 : La construction

Etape 4 : La construction du modèle d'analyse

Acte 3 : La constatation

Etape 5 : L'observation

Etape 6 : L'analyse des informations

Etape 7 : Les conclusions

2e partie : DEUX DEMARCHES SONT EXAMINEES

Chapitre 1 : La démarche inductive

Chapitre 2 : La démarche déductive

#### Démarches d'apprentissage

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Questions/réponses.

### **Ouvrages de référence**

QUIVY Raymond et VAN CAMPENHOUDT Luc, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 1995 (2ème édition), 288 p.

ALBARELLO Luc, Apprendre à chercher, Bruxelles, De Boeck, 2003 (2ème édition), 197 p.

### **Supports**

Notes de cours et syllabus.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit portant sur les principes théoriques et méthodologiques de la démarche de recherche.

### **Pondérations**

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).